

MONTBOLO



<< balcon du Vallespir >>

MONTBOLO

BULLETIN MUNICIPAL

Printemps 2021



Edito du Maire:



Chères Bolomontaines, chers Bolomontains.

Une année va bientôt s'achever depuis la mise en place de notre équipe au sein du Conseil Municipal.

Comme nous vous l'avions annoncé durant notre campagne, l'un de nos objectifs privilégiait le retour sur investissements dont la stratégie a pour but d'améliorer l'autonomie budgétaire de notre commune.

Depuis notre installation, la commune a acquis, dans des conditions particulièrement avantageuses la Maison sise 9 rue de Can Kirc, usuellement désignée maison Thomas. Les aides octroyées par le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales nous ont fait bénéficier d'une économie non négligeable sur la somme investie. Les travaux s'achèvent au cours de ce mois et la maison sera proposée à la location dès le 1^{er} juin 2021. Des personnes intéressées se sont déjà faites connaître.

Notre politique visait également le développement touristique au sein de la commune. En partenariat avec Canigou Grand Site, syndicat chargé de promouvoir notre région, l'Office Touristique Intercommunal du Haut Vallespir développe actuellement une stratégie de conquête touristique pour la valorisation de notre vallée. Nous voulons profiter de cette dynamique pour asseoir notre projet dans ce domaine, en concertation avec les autres villages du Vallespir. Notre but étant de pouvoir accueillir et retenir des vacanciers à Montbolo. Ainsi, nous avons constitué un groupe de travail qui s'affaire au déploiement de sentiers de randonnées au départ de Montbolo, avec les circuits courts sous forme de boucles, et la possibilité de rejoindre tous les autres villages via « La ronde du Canigou » pour les randonneurs plus chevronnés. Une réflexion est actuellement à l'étude pour la création de gîtes dans notre village avec des retombées financières à terme.

Le Bar-restaurant « Le Point d'Art » est sur le point d'ouvrir à nouveau et nous avons retenu des gérants dont l'aspiration est de fournir des prestations de service aux villageois et d'attirer une clientèle locale et touristique sous le pavillon « produits régionaux ». Nous aurons l'occasion de commenter plus largement leur activité dès leur prise de service, dans notre prochain bulletin.

L'état de nos routes est critique. Nous avons dressé un inventaire des travaux, et établi un calendrier des opérations sur plusieurs années. Dès cette année, au mois de Juin, la route de Can Maggi sera entièrement réhabilitée. Nous envisageons également, si notre bilan financier le permet, de remettre en état la chaussée du Pla Bernadou, dès la fin d'année.

La vaccination contre la covid 19 est très bien acceptée à Montbolo et je vous en félicite. Je reste persuadé, comme beaucoup d'entre vous que la vaccination associée aux gestes barrières est le plus sûr rempart pour lutter contre ce virus qui ne cesse d'évoluer.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter bonne lecture, et que très vite nous puissions à nouveau nous réunir dans la quiétude de notre village si attrayant.

MONTBOLO



<< balcon du Vallespir >>

SOMMAIRE

♦ Edito du Maire	-page 1
♦ Sommaire	-page 2
♦ Compte rendu du Conseil Municipal du 30/11/2020	-page 3 à 5
♦ Compte rendu du Conseil Municipal du 28/01/2021	-page 6 à 7
♦ Compte rendu du Conseil Municipal du 25/03/2021	-page 8 à 10
♦ Synthèse des données financières de Montbolo	-page 11
♦ Statistiques Pompiers	-page 12
♦ Les commissions au travail	-page 13
♦ La Rodella de Jean Jacques Pages	-page 14
♦ Prévention des risques	-page 15
♦ L'Eglise Saint André	-page 16
♦ Dame Neige	-page 17 à 18
♦ Cérémonie du 8 Mai	-page 19
♦ Vie Pratique: Comment débroussailler/ Soyons respectueux de nos voisins	-page 20
♦ Etat Civil/ Agenda de Mai	-page 21
♦ Agenda de Juin et Juillet	-page 22
♦ Pour recevoir les infos de la Mairie/ Visites guidées par le Pays d'art et d'histoire	-page 23
♦ Info de dernière minute: « Le Point d'Art »	-page 24
♦ A vous de jouer!	- page 24 à 27
♦ Prochaines échéances électorales/ Comment voter par procuration	-page 28

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX



- Séance du 30 Novembre 2020
- Séance du 28 Janvier 2021
- Séance du 25 Mars 2021

SÉANCE DU 30 Novembre 2020 à 18h30

Le trente novembre 2020 ,les membres du Conseil municipal de la Commune de Montbolo, se sont réunis à 18 heures 30 à la salle municipale sous la Présidence de Monsieur Hervé COLAS, Maire, et sur la convocation qui leur a été adressée par ce dernier le 25 novembre 2020, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

APPEL et PROCURATIONS

Etaient présents : Monsieur Hervé COLAS, Maire

1^{ère} Adjointe : Mme Marie-José MACABIES, 2^{ème} Adjointe : Mme Martine PADROSA

Conseillers municipaux : Mme SOLAK Christiane, CLUTS Isabelle, Messieurs DANTRAS Paul , LAURENT Jean-Marie, NAVEAU Rémi, SOURRIBES Pierre, JUHEL Xavier.

Procuration de M.ROBINAT Eric à Mme PADROSA Martine

Désignation du secrétaire de séance : Mme CLUTS Isabelle s'est proposée comme secrétaire de séance.

La séance à huis clos est votée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Communication de la liste des entreprises retenues pour travaux maison THOMAS

Proposition d'adhésion au groupement de commandes pour l'acquisition de véhicules de service.(Cette proposition émanant de Amélie les Bains vous a été transmise par mail)

Adoption de la convention portant sur l'entretien des PEI avec le SIAEP.

Lecture des candidats retenus pour la gérance du café-restaurant « Le Point d'Art »

Enumération de la reprise du matériel de restauration au départ des anciens gérants.

Questions diverses.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les 2 derniers comptes-rendus, du 30 septembre et du 21 octobre 2020.

Travaux Maison THOMAS, liste des entreprises retenues :

Toiture : entreprise Vallespir charpente, le Boulou , ste Carapet	devis : 3 636 €HT
Electricité, VMC, chauffage, entreprise BARGUES, Serralongue,	4 309
Menuiserie, porte du garage, plaquiste, société TAB, SCIANGULA, le boulou	2 300
Ferronnerie, perron de derrière, rampe jardin, l'atelier Saint Eloi, 66 Peyrestorte,	
ste Cruanas :	930
Carrelage,WC ,salle de bains ,perron de devant, ste GAMMELIN, Amélie	2 893
Maçonnerie, pente et seuil du garage, muret, sté GAMMELIN	5 895
Plomberie, salle de bains, cuisine, les Plombiers céretans , Céret	6 391

Centrale d'achat de véhicules de service, instaurée par la commune d'Amélie les Bains :

Mme Martine PADROSA informe le Conseil Municipal, du fait que travaillant à la Mairie d'Amélie, elle ne participera pas à cette délibération.

Les membres du Conseil, considérant que ce groupement d'achat fonctionnera avec des frais de gestion, et des participations annuelles dues par les communes membres, notamment pour l'instruction des dossiers, ne voit pas la nécessité d'adhérer à cette centrale d'achats de véhicules de service, et émet le vote suivant : pour : 2, contre : 4, abstentions : 5.

L'adhésion au groupement d'achats de véhicules est rejetée.

Entretien des PEI sur le bas de Montbolo

Comme vu au dernier conseil, l'entretien des PEI incombe maintenant aux communes , et le SIAEP auquel adhère la commune pour le secteur Rivemale-Bernadou, propose une mutualisation des vérifications, ainsi que de signer une convention avec une entreprise spécialisée pour l'entretien et la vérification des points d'eau incendie (PEI). Le tarif entretien d'un point d'eau incendie s'élève à 55€.

Cette mission de contrôle comprend l'état des lieux, le contrôle, la maintenance, la réparation, le remplacement et le suivi des PEI.

Il conviendrait qu'une convention de mandatement de maîtrise d'ouvrage de la commune de Montbolo au SIAEP du Vallespir, soit prise pour le bas de Montbolo, secteur Rivemale- Le Pla Bernadou.

Cette convention prendrait fin au 31/12/2022 et serait reconductible pour des périodes de 2 ans, de façon tacite, sauf dénonciation 4 mois avant la date d'anniversaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, délibère favorablement à la convention sus-visée, concernant le bas de Montbolo et autorise M. le Maire à la signer.

Gérance café restaurant

Suite à l'appel d'offre publié dans le journal l'indépendant, concernant une délégation de service pour la gérance du bar-restaurant de Montbolo, deux dossiers ont été réceptionnés en Mairie.

1^{ère} proposition : émise par M. et Mme LEGOND Christophe qui propose une cuisine élaborée avec des produits du terroir, favorisant le label « bistrot de pays ». Ils envisageraient de mettre en place des ateliers culinaires, un service traiteur à la demande. Ils proposeraient une vitrine de produits locaux, une dégustation de vins, un dépôt de pain et des menus modulables.

Lui a 21 ans de travail dans le milieu de la restauration et son épouse était chef de rang. Ayant travaillé dans des grands restaurants, gérant un nombre important de couverts, ils souhaitent revenir à une restauration plus tranquille, dans un petit établissement comme celui de Montbolo. Dans sa proposition ce couple avance un gros chiffre d'affaire de 122 000 € paraissant improbable pour Montbolo, ce qui inquiète un peu les décideurs.

2^{ème} proposition : émise par M. et Mme CATTHIA Claudio. L'épouse a 30 ans d'expérience dans la restauration. Le couple travaillait en suisse (fermeture le dimanche et le lundi). Elle parle 5 langues. Ce couple propose une cuisine italienne, notamment diététique, des menus à l'assiette.

La motivation des deux couples est la même , revenir à une restauration plus tranquille, avec moins de couverts, dans la nature, favoriser le label du pays, les animations...

Les 2 couples sont intéressés pour louer le T2 au-dessus du restaurant.

Le Conseil Municipal avance le fait que les deux couples doivent d'abord visiter le restaurant, ce qui n'a pas été fait, à cause de la période de crise sanitaire.

Reprise du matériel de restauration après le départ des anciens gérants

Etat des lieux du bar-restaurant a été fait en présence du Maire et de M. LAURENT. Conseiller Municipal. Les anciens gérants proposent un rachat de matériel par la Commune.

M. COLAS énumère le matériel, notamment un support de machine à laver, étagère inox : 162€

Un petit évier : 31 €, une lampe anti moustique, une étagère à roulette pour la plonge...

Pour un montant total de 327 €.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

Observation de M. LAURENT : le plancher du T2 a subi un dégât des eaux et doit être vérifié et peut-être renforcé, ainsi que le plafond du restaurant. Les volets doivent être repeints, éventuellement par les employés communaux.

Affaires diverses :

Secteur d'intervention prioritaire des Aspres

Le siège du syndicat antérieurement à THUIR a été transféré à 13 rue Pomarola , 66 CORBERE LES CABANES et la mention du nombre de vice-présidents a été supprimée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents délibère favorablement pour cette modification des statuts.

Convention avec la Communauté de Communes pour le transfert de l'eau et de l'assainissement (secteur haut de Montbolo).

Le Conseil Municipal considère que l'équivalent temps plein de 0,1, attribué pour notre participation à l'entretien du réseau eau et assainissement de Montbolo, est insuffisant. Il demande une réévaluation à 0,5, auquel s'ajoute le coût réel de chaque intervention hors entretien.

Un courrier sera adressé ultérieurement à la Communauté de Communes.

La séance est levée à 20h45.

Séance du 28 janvier 2021

Le vingt huit janvier 2021 ,les membres du Conseil municipal de la Commune de Montbolo, se sont réunis à 17 heures , à la salle municipale sous la Présidence de Monsieur Hervé COLAS, Maire, et sur la convocation qui leur a été adressée par ce dernier le 24 janvier 2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

APPEL et PROCURATIONS

Etaient présents : Monsieur Hervé COLAS, Maire

1ère Adjointe : Mme Marie-José MACABIES,

Conseillers municipaux : Mme SOLAK Christiane, CLUTS Isabelle, Messieurs DANTRAS Paul , LAURENT Jean-Marie, NAVEAU Rémi, SOURRIBES Pierre, JUHEL Xavier.

Procuration de Mme PADROSA Martine à Mme MACABIES

Procuration de M.ROBINAT Eric à M.COLAS

Désignation du secrétaire de séance : Mme MACABIES Marie-José s'est proposée comme secrétaire de séance. En raison du contexte sanitaire actuel, la séance à huis clos est votée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Demande formulée par M. PICARD pour création d'un STECAL

Nouvelle convention relative au transfert de compétence de la voie verte

Mise à disposition gratuite d'une salle communale au profit de l'association « Graines de lumière »

Maison Thomas, devis réfection façade pignon ouest

Désistement postulants à gérance « le Point d'Art ». Recherche de nouveaux candidats.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte-rendu, du 30 novembre dernier.

Demande formulée par M. PICARD

M. PICARD est propriétaire d'un terrain de 6 ha de bois, au lieu-dit Can Magi .

Sur ce terrain, l'ancien propriétaire (M. POTIER) avait construit un chalet de 50 m2 qui a été rénové par M. PICARD, avec des matériaux écologiques. Il a procédé à l'enlèvement des épaves (véhicules, caravanes, ferrailles) laissées sur place . Son courrier adressé au Maire, fait état des renseignements suivants :

Il habite le chalet depuis 2005 avec son fils, qui est scolarisé. Une roulotte et un petit cabanon attenant, sont à la disposition de ses parents quand ils viennent lui rendre visite. Il a de bonnes relations avec le voisinage. Il débroussaie, entretient régulièrement la forêt et les chemins d'accès.

Suite au procès-verbal dressé à son encounter par l'administration, le chalet n'ayant pas fait l'objet de demande permis de construire ..., l'intéressé a reçu une convocation du tribunal pour le 11 mars 2021. Avant cette audition, M. PICARD dont le souhait est de continuer à vivre dans ces lieux, vient solliciter la municipalité de Montbolo, en présentant la requête suivante :

Il demande qu'une autorisation de régularisation concernant son terrain , par l'instauration d'un STECAL, (secteur de taille et de capacité d'accueil limitées) dans cette zone naturelle et forestière, soit accordée. La construction de son chalet serait alors régularisée. (La définition d'un STECAL avait été préalablement adressée aux conseillers municipaux).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, délibère favorablement pour la mise à disposition de salle à titre gratuit, à cette association, et autorise la signature de la convention afférente.

Plan de relance économique

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, les travaux à réaliser , qui pourraient être subventionnés, dans le cadre du plan de relance :

Bâtiment mairie, remplacement de l'ancienne chaudière par une pompe à chaleur air/eau ; montant du devis 10 465€.

Isolation totale extérieure de la maison Thomas , devis de 19 037 €, ou isolation du pignon nord, devis 6800€ . La société Vallespir charpente a demandé une prolongation des délais pour son intervention sur la toiture de la maison.

L'isolation des logements communaux à 13 route de can kirc devraient être réalisée :

Logement de Mme FINK , isolation garage 598€, et chambre 2182€, ainsi que le remplacement des radiateurs dans les deux appartements, pour 2843€.

Ces projets de rénovation énergétique dans les bâtiments communaux, sont subventionnés à 80% par l'état, s'ils sont pris en compte.

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité des membres présents, pour valider les travaux ci-dessus et demander une subvention maximum à l'état.

Affaires diverses :

- M. le Maire informe l'assemblée que les anciens postulants pour la gérance du restaurant « le Point d'Art » se sont désistés.

Des nouvelles demandes ont fait suite . Un nouvel avis de mise en concurrence sera publié dès la certitude de reprise économique.

Plusieurs autres candidatures informelles se sont également faites connaître, via l'annonce par SOS villages TF1

Mme CLUTS informe que l'état de la chaussée, place de la Rodella au Pla Bernadou ,nécessite une réfection urgente. Les travaux seront prévus.

Le Maire expose les devis réceptionnés, pour les travaux de la route de Can Magi :

Société EUROVIA : 29 774€

Société STPR : 47 229€

Ste COLAS Méditerranée : 49 067€

Le Conseil Municipal décide qu'une demande de subvention sera faite dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, au Préfet, sur la base du devis de l'entreprise la moins disante, EUROVIA.

Monsieur le Maire lève la séance et remercie l'assemblée.

Séance du 25 Mars 2021

Le vingt cinq mars 2021 ,les membres du Conseil municipal de la Commune de Montbolo, se sont réunis à 17 heures , à la salle municipale sous la Présidence de Monsieur Hervé COLAS, Maire, et sur la convocation qui leur a été adressée par ce ➡ dernier le 15 mars 2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

APPEL et PROCURATIONS

Etaient présents : Monsieur Hervé COLAS, Maire

1^{ère} Adjointe : Mme Marie-José MACABIES,

2^{ème} Adjointe : Mme Martine PADROSA

Conseillers municipaux : Mme SOLAK Christiane, Messieurs NAVEAU Rémi ,DANTRAS Paul ,JUHEL Xavier LAU-RENT Jean-Marie, SOURRIBES Pierre.

Procuration de M. ROBINAT Eric à M. COLAS

Procuration de Mme CLUTS Isabelle à Mme MACABIES

Désignation du secrétaire de séance : Mme MACABIES Marie-José s'est proposée comme secrétaire de séance.

En raison du contexte sanitaire actuel,la séance à huis clos est votée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Adoption CR du dernier Conseil Municipal

Vote du Compte administratif 2020 et du budget 2021

Désignation d'un correspondant défense nationale

Adoption du nouveau statut du Spanc 66

Convention eau et assainissement avec CCHV, retour de proposition

Loyer maison 9, rue de can kirc

Questions diverses

Abattage des arbres sur propriété Laureau, création espace avec vue panoramique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte-rendu, du 28 janvier dernier.

Projets en cours sur la commune

L'installation prévue d'une PAC Air-eau, en remplacement de l'ancienne chaudière de la Mairie, a été subventionnée à 80 % par l'état, Sous-Préfecture de Céret.

Suite à un entretien avec les services de la Sous-Préfecture, il semblerait que le projet d'achat du Mas Vilacèque par la Commune, avec la possibilité d'y créer des gîtes(randonnée pédestre et équestre), entre dans le cadre du plan de relance économique, rubrique tourisme durable. M. le Sous-Préfet précise cependant ne pas pouvoir assumer seul les subventions nécessaires, au regard du prix de l'investissement. Par ailleurs, la Commune est dans l'obligation d'obtenir une estimation du service des Domaines.

Désignation du Correspondant défense nationale :

Monsieur Hervé COLAS est mandaté pour représenter la Commune.

Nouveaux statuts du SPANC 66 (syndicat pour l'assainissement non collectif) :

Les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal, (changement du siège social en raison des élections au conseil d'administration de ce syndicat). Lecture des statuts faite à l'ensemble des conseillers.

Convention eau et assainissement avec la CCHV, retour de proposition :

L'équivalent temps plein attribué pour notre participation à l'entretien du réseau eau et assainissement de Montbolo a été réévalué à 0,30 ETP.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité .

Loyer Maison THOMAS, 9 route de can Kirc :

L'assemblée à l'unanimité, fixe le loyer mensuel sans les charges à 740 €.

Vote du Compte Administratif 2020, et du compte de gestion du comptable public :

Le résultat total d'exécution du budget principal auquel s'ajoutent les soldes excédentaires du service de l'eau et de l'assainissement, du compte de gestion du comptable public, correspond au résultat du compte administratif de l'ordonnateur de la commune, qui a intégré en 2020 les soldes positifs de 2019 de son service public de l'eau et de l'assainissement, pris en charge au 1^{er} janvier 2020 par la CCHTV.

Soit le résultat total de clôture, exercice 2020 : + **329 227,68€** .

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, émet un vote favorable au compte de gestion 2020 du budget général, du comptable public.

Après présentation du compte de gestion du service AEP/ASS , exercice 2020 , du comptable public, qui reprend les soldes de 2019, et n'enregistre aucune comptabilité pour 2020, le Conseil Municipal émet un vote favorable à ce compte, à l'unanimité des membres présents.

Compte administratif 2020 :

Résultat de l'exercice 2020 : section de fonctionnement : + **25 765,78 €**
 section d'investissement : - **92 447,66 €**

Résultat de clôture 2020 pour chaque section, reprenant les excédents antérieurs :

Section de fonctionnement : + **380 888,75 €**
 Section d'investissement : - **51 661,07 €**
Résultat général de clôture : + 329 227,68 €

Les travaux d'investissement réalisés en 2020 sont :

Acquisition Maison Thomas	: 88 350€	subvention allouée :	28 800 €
Alarme vidéo église	: 6 144 €	subvention	4 096€
Trav voirie rue Roc de France	: 52 644€	subventions	: 36 643 €
Trav voirie route de can kirc	: 54 335 €	subventions	: 42 936 €
Acquisition informatique	: 1 430 €		

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le compte administratif 2020, sans la présence du Maire.

Vote du Budget général prévisionnel 2021 :

Chaque chapitre de dépenses et de recettes prévisionnelles, est donné en lecture à l'assemblée.

Les dépenses et les recettes prévisionnelles de fonctionnement s'équilibrent à la somme totale de : **489 486€**, dont un virement de **237 400 €** à la section d'investissement.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à la somme totale de : **359 189€**.

Les opérations d'investissement prévues sont les suivantes. Certaines seront réalisées en fonction du budget 2021, et des subventions qui seront allouées :

Travaux à la maison THOMAS (restes à réaliser) + isolation
 Achat Mas Villacèque
 Travaux de voirie rte de Can Magi (restes à réaliser)
 Renforcement plancher appartement communal au-dessus du Point d'Art
 Véhicule utilitaire
 Sableuse
 Rénovation chauffage mairie (PAC) en cours
 Rénovation énergétique des logements communaux à 13 rte de Can Kirc en cours
 Divers travaux voirie
 Eclairage public
 Soit une enveloppe globale de 307 527 €

Vote des taux des taxes directes locales 2021 :

Où l'exposé du Maire concernant le vote des 2 taxes directes locales foncier bâti et non bâti, tenant compte de la réforme sur la taxe d'habitation, et du transfert à la Commune, du taux départemental de **20,10**

le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide :

de ne pas augmenter les taxes communales

et de fixer comme suit les taux 2021 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 26,88 % (part communale + part départementale)
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 20,01 %

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le budget général **2021**.

Affaires diverses :

Matérialisation en blanc des parkings , au niveau du lotissement «panorama et soleil »
 (Matérialisation du rond point au début de la route de can kirc, et de la rue de l'église).

Devant l'habitation de M. LAURENT, proposition d'appellation du petit parc « le parc balcon », en référence à la commune de Montbolo « balcon du Vallespir ».

Nous sommes dans l'attente de la réponse de la famille LAUREAU par rapport à la coupe des arbres sur leur terrain, lesquels gênent la vue panoramique.

M. le Maire évoque la visite de la DRAC, venue inspecter l'état architectural de l'église.

Il fait part du diagnostic réalisé par ce service, et souligne l'urgence de combattre l'humidité des murs qui pourrait avoir une incidence sur la solidité de l'édifice. Il lui a été conseillé de contacter une entreprise, pour vérifier la couverture et l'évacuation des eaux pluviales.

La séance est levée.

Synthèse des données financières de Montbolo

ANNEE 2020 SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Achats courants, frais d'entretien, assurances, prestation de services (EDF, téléphone,...)	50 243,96 €	impôts et taxes perçus (taxe foncière, d'habitation, reversement interco,...)	100 961,69 €
Charges de personnel (salaires+charges)	125 368,88 €	cimetière, téléalarme,...	5 527,11 €
intérêts d'emprunts	306,14 €	dotations de l'état	104 733,93 €
Amortissement subvention	538,57 €	Produits divers (loyers, remboursement assurance,...)	20 524,43 €
subventions versées, indemnités élu, service incendie,...	29 523,83 €		
excédent de fonctionnement de 2020	25 765,78 €		
total	231 747,16 €	total	231 747,16 €

ANNEE 2020 SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
voirie de can Kirk (solde de 2019)	54 335,04 €	subventions reçues voirie de can Kirk	42 936,10 €
voirie rue du roc de France (solde de 2019)	52 644,96 €	subventions reçues rue du roc de France	36 642,90 €
ordinateur (solde de 2019)	1 832,40 €	remboursement TVA par l'état	2 503,64 €
alarme église	6 144,53 €	taxe d'aménagement	1 218,32 €
voirie	4 858,14 €	caution logement	460,00 €
Acquisition maison Thomas	88 350,00 €	Report excédent fonctionnement années précédentes	41 877,06 €
remboursement emprunt	10 459,18 €	Amortissement subvention	538,57 €
total	218 624,25 €	Besoin de financement d'investissement pour 2020	92 447,66 €
		total	218 624,25 €

Ce besoin de financement d'investissement est largement compensé par l'excédent des années précédentes (395 000 €) ; la commune garde des finances saines pour aborder l'année 2021.



STATISTIQUES POMPIERS



Fiche commune MONTBOLO

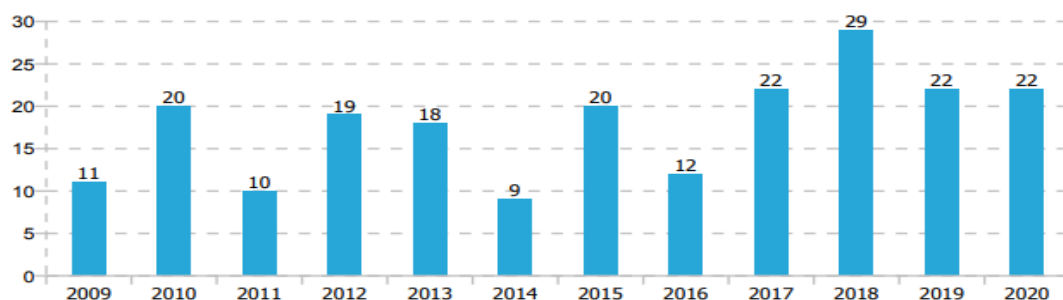
Période de 01/2020 à 12/2020

Informations Générales

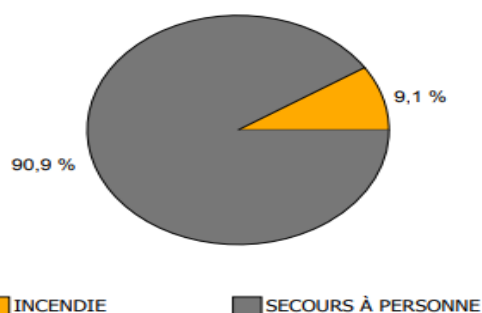
Population (INSEE)	183 hab.
Superficie	22 km ²
Densité	8 hab./km ²

Nb d'interventions pour 1000 hab.	
MONTBOLO	120
Moyenne départementale	

Evolution du nombre d'interventions



Activités Operationnelles sur le territoire de la commune



Répartition des Interventions par catégorie de sinistre	Nb inter	Charge OPS (hommes x heures)
INCENDIE	2	6
SECOURS À PERSONNE	20	103
Total	22	109

Catégorie de sinistre	Famille de sinistre	Nb inter
INCENDIE	FEUX DE VEGETAUX	1
	FEUX URBAINS	1
	Total INCENDIE	2
SECOURS À PERSONNE	SECOURS A PERSONNE	20
	Total SECOURS À PERSONNE	20
Total		22

Centre (TOP 5)	Nb Départs d'engins	% départs d'engins	Durée moyenne des sorties d'engins
VALLESPYR	25	86,2 %	1h31m21s
CERET	2	6,9 %	1h18m42s
LE BOULOU	2	6,9 %	1h49m30s
Total / moyenne	29	100,00 %	1h31m44s



Les commissions au travail



Etude des sentiers de randonnée



Réunion avec Mr Banyuls (ONF)



Réfection réussie du bureau du Maire ainsi que de la pièce de rangement archives (suite à un dégât des eaux pris en charge par l'assurance).

Ces travaux ont été conseillés et effectués par Mr Sintes Christian peintre et habitant de notre commune: retrait des moquettes murales et au sol, murs irréguliers recouverts d'une toile de rénovation peinte en blanc.



*Les sangliers maintiennent leurs activités !!!!....
 jusqu'à déterrer notre beau berger en fer forgé!!!
 Heureuse initiative d'un conseiller municipal: il vient d'être scellé
 sur un socle en ciment afin d'éviter tout accident.
 Qu'il en soit remercié ici.*



*La Rodella créée et offerte à la commune par
Jean Jacques Pages
 a été déplacée ce 20 Avril 2021 par
 Monsieur Daniel Crunas et Jean Marie Laurent
 afin que nous puissions l'admirer et apprécier le travail
 minutieux de l'Artiste!!!!*



*Elle est ainsi visible dès l'entrée de
 notre village.*





En prévention...

Etat des lieux des avaloirs sur notre commune



Quartier de Rivemale :

*Curage des bords de route et
dégagement des avaloirs
grâce au
prêt de matériel et l'aide du
personnel de la Communauté
de Communes*



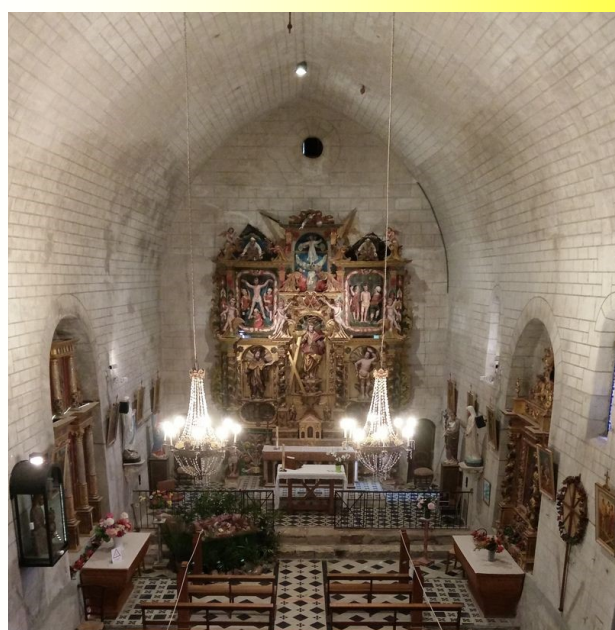
*avec
Guillaume et Yannick*



Sérieux lifting à notre Eglise Saint André!!!!

En effet, l'Eglise de notre village dont les retables et certains éléments ont été restaurés l'année dernière a été nettoyée par des Bolomontains motivés!!!

Nos remerciements s'adressent à Nathalie Corbin, Giselaine Colas, Annie et Jean Marie Laurent. Les lustres ont été dépoussiérés et les ampoules changées en leds afin d'optimiser et moderniser l'éclairage et faire des économies d'énergie. Les statues ont été remises en état, nettoyées et mises en valeur dans notre Eglise du XIIème siècle.



**Dame Neige est tombée à Montbolo !!!!
(Samedi 9 et Dimanche 10 Janvier 2021)**

*Les routes de la Commune ont été dégagées tout le week end
jusqu'à la nuit tombée...*



Beaux paysages Bolomontains sous la neige!!!



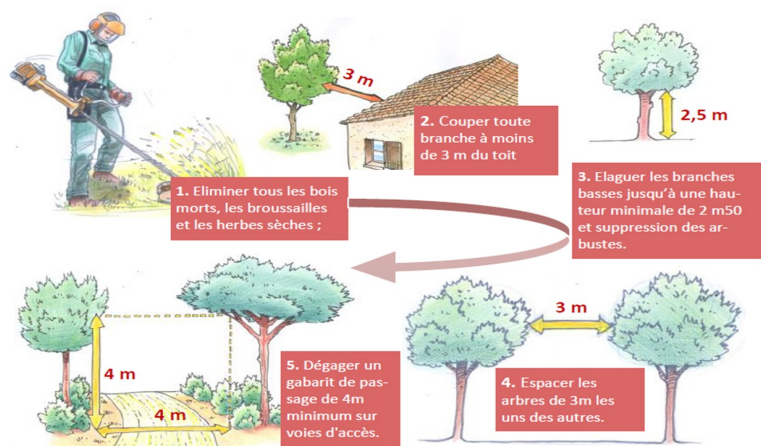
Cérémonie: Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Les textes de l'UFAC(Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerres) et du Ministère de l'Armée ont été lus, la gerbe tricolore a été déposée devant le monument aux morts, l'ensemble de l'assistance a observé une minute de silence puis a chanté la Marseillaise. La manifestation s'est déroulée dans le respect des consignes sanitaires avec un public restreint.



Comment débroussailler ?

**Quelques précisions
à propos du débroussaillage
en prévention des incendies**



Où devez-vous intervenir ?

Le périmètre de débroussaillage dépend de la nature du territoire où vous habitez : en zone naturelle ou en zone urbaine.



Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant !



Avec l'arrivée des beaux jours, chacun s'affaire à agrémenter son environnement et c'est bien normal.

Si l'entretien du jardin, son embellissement ou les travaux de bricolage passent par le bruit de la tondeuse, de la perceuse, de la raboteuse, de la scie...ou de tout autre outil bruyant, respectons les heures fixées par arrêté préfectoral.

Les horaires autorisés sont les suivants:

Du Lundi au Vendredi de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00

(20H00 en période estivale du 1er juin au 30 septembre)

Le Samedi de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00.

Le Dimanche de 10H00 à 12H00.

Etat Civil

Naissance de l'arrière petite fille de
Mr et Mme Laurent
LEÏA
le 17 Novembre 2020

mai 2021

lun.

mar.

mer.

jeu.

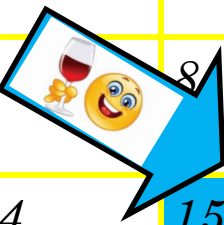
ven.

sam.

dim.

					1 FÉRIÉ	2
3	4	5	6	7	8 FÉRIÉ	9
10	11	12	13 FÉRIÉ	14	15	16
17	18	19	20	21 FÊTE DE LA MUSIQUE	22	23
24 FÉRIÉ	25	26	27	28	29	30
31						

juin 2021

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
	1	2	3	4 <i>Après midi Don du sang Amélie sur rdv*</i>	5	6
7 	8	9 <i>Visite guidée Eglise Saint André</i>	10	11	12	13
14	15 <i>Ouverture du « Point d'Art »!!!</i>	16	17	18	19	20 <i>Elections Régionales et Départementales</i>
21	22	23	24	25	26	27 <i>Elections Régionales et Départementales</i>
28	29	30				

juillet 2021

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
			1	2	3	4
5	6	7 <i>Visite guidée Eglise Saint André</i>	8	9	10	11
12	13	14 <i>FÉRIÉ</i>	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24 <i>Saint Jean</i>	25
26	27	28	29	30 <i>Procession de la Rodella</i>	31	

En jaune :vacances scolaires

*pour prendre rendez vous les donneurs peuvent choisir leur horaire sur:

<https://mon-rdv-don du sang.efs.santé.fr/>

Pour recevoir des informations de la Mairie..

La municipalité de Montbolo a très souvent recours à la transmission d'informations avec ses administrés. Le système jusqu'alors couramment employé par notre commune est la correspondance papier bien souvent lente et chronophage et polluante pour notre planète.

Nous vous proposons donc d'adresser dorénavant nos correspondances et nos avis par un système de **messagerie électronique**, qui allie rapidité et exhaustivité.

Cependant, par respect du droit à l'informatique et à la liberté, nous ne pouvons collecter votre adresse mail sans votre consentement. Le fichier ne supportera que votre adresse courriel sans aucune autre donnée. Elle sera regroupée dans un fichier unique destiné à une correspondance pluri-destinataire.

Merci de retourner ce coupon réponse, en cas d'acceptation, au secrétariat Mairie (ou dans la boîte à lettres Mairie). L'affichage public (panneau d'information communal) reste néanmoins d'actualité et constitue le lien de communication officiel entre l'administration communale et ses administrés.

Nous vous remercions de votre compréhension.

AUTORISATION

Je soussigné,

NOM Prénom (chef de famille ou responsable (s) foyer) : _____

consens à recevoir les informations éditées par la Mairie de Montbolo par voie électronique à l'adresse que je communique ci-après :

Adresse électronique : _____@_____

Je suis avisé (e) qu'en cas de refus, je pourrai m'informer régulièrement des publications communales via le réseau officiel d'affichage public (Panneaux d'affichage Mairie).

Je joins également (si je le consens) le numéro de téléphone par lequel je peux être contacté (e).

Numéro de Téléphone : _____

A _____ Le _____ / _____ / 2020 Signature _____

Les personnes en situation de vulnérabilité, âgées, isolées ou en situation de handicap sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie par téléphone ou en direct pour figurer sur **une liste dans le respect des règles de confidentialité**.

Cette inscription permet d'établir un contact téléphonique lors

d'évènement indésirable pour déclencher toute aide ou soutien nécessaire le cas échéant.

**Les visites
guidées de notre
Eglise
reprennent!!!!**



Sur réservation

VISITES GUIDÉES EN FRANÇAIS

Mercredi 9 juin à 11h

Mercredi 7 juillet à 11h

Lundi 25 octobre à 15h

Découvrez l'église médiévale fortifiée aux deux absides, dissimulant un ensemble de retables baroques exceptionnels.

Rendez-vous : devant l'église

Information et réservation : Tél. 0033 4 68 83 99 49 / 0033 6 77 58 03 49

www.valleescatalanes.org / contact@valleescatalanes.org

Plein tarif : 5 € / Réduit : 2,50 €

Dans notre brochure "Rendez-vous les Vallées Catalanes" vous trouverez d'autres activités en français et en catalan (disponible dans les offices de tourisme et mairies du territoire)



Info de dernière minute!!!!

La vie au cœur du village

La mairie est heureuse de vous annoncer que votre commerce « le Point d'Art » ouvrira ses portes au mois de juin prochain.

Le mot des nouveaux gérants:

Bonjour à tous,

Nous sommes ravis de vous rejoindre à Montbolo et de vous accueillir prochainement au « Point d'Art ».



Pour nous présenter, Fabrice et Michel, nous avons travaillé ensemble depuis une trentaine d'années pour des grandes entreprises, notamment dans le secteur des courses hippiques sur les hippodromes parisiens, Fabrice en qualité de régisseur, Michel pour la restauration.

Quinquagénaires, à un moment charnière de notre vie, nous souhaitons nous recentrer sur l'essentiel, à savoir la qualité de vie, le partage, le lien social, y associer nos compétences et notre expérience, pour cela le « Point d'Art » rassemble tous les critères de nos attentes.

Notre ambition est de vous recevoir au sein de ce charmant commerce, qui avant tout doit être celui des Bolomontains, de vous y rendre le maximum de service.

C'est pourquoi nous avons choisi avec la mairie de dépasser les attentes au delà de la restauration que nous voulons de qualité, vous trouverez au Point d'Art, du bon pain, de l'épicerie, des produits locaux, une cave, un lieu de vie.

Objectif : **ouverture le 15 juin !**

Venez nous rencontrer, découvrir les installations, la carte,
nous boirons le verre de l'amitié.

En clin d'œil, une carte de fidélité « mon Point d'art » à votre nom, vous fera profiter de remises sur vos achats à l'épicerie, mais aussi lors de vos repas.

Fabrice et Michel

MOTS CACHES

P	L	A	T	A	N	E	A	K	T	R
L	D	M	M	A	I	R	I	E	E	O
P	O	I	N	T	A	R	T	E	N	C
F	L	E	U	R	K	U	U	R	E	D
E	M	R	E	D	O	U	T	E	G	E
T	E	R	O	D	E	L	L	A	C	F
E	N	C	E	R	I	S	E	N	H	R
F	O	R	M	E	N	T	E	R	E	A
C	A	S	P	R	E	S	S	O	N	N
L	R	E	I	L	G	N	A	S	E	C
B	C	E	L	A	M	E	V	I	R	E

Les mots de la liste peuvent s'écrire dans tous les sens ,en diagonale ou à l'envers.

Une fois les mots rayés il reste 7 lettres qui forment un mot.
Lequel?

ROC DE FRANCE	POINT (D)ART	MAIRIE	CERISE
LA REDOUTE	GENET	CHENE	RODELLA
ASPRES	FORMENTERE	KIRK	(LA) REDOUTE
PLATANE	DOLMEN	SANGLIER	FLEUR
RIVEMALE	RUE	FETE	AMIE
CEPE	VASE	AEREE	



MONTBOLO EST LE

--	--	--	--	--	--

DU VALLESPYR !!!??

Pour se reposer (au pluriel)		Le chêne en est un Unie					Choisit	
					Camping à Montbolo	Prénom masculin		Le Canigou
Réfute							Pronom	
Ecole à Arles ou à Céret								
			Habitants				Pas tard	
			Avoir conjugué				Mot d'enfant	
Pin	Tente	Préfixe					Bonjour romain	
	Indien					A boire avec modération		
							Au jardin botanique de Montbolo	

MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1													
2													
3					1	2	3	4	5	6	7	8	
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10	1												

HORizontalement :

- 1 : Animal du désert-Assis
- 2 : Maison axée sur un jardin intérieur-Métal précieux-Etendu
- 3 : Le balcon du Vallespir

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---
- 4 : Edgar écrivain-II est de plantes méditerranéennes à Montbolo (au pluriel)
- 5 : Pronom personnel-Venues au monde
- 6 : Possessif-Symbole chimique du lithium-Du verbe avoir
- 7 : Bel espace à Montbolo-Note de musique
- 8 : Nations Unies-Grossier, brutal
- 9 : Entrelacée-Continent en abrégé
- 10 : Unie-Etoile

VERTICALEMENT :

- A : Lettre grecque-Gardien de but
- B : » Table » mégalithique à Montbolo
- C : Conjonction-Se transforme en bois
- D : Deux fois-Encore !
- E : Avec une pagaie-sport pratiqué à Montbolo
- F : Abréviation jeune garçon ou fille-Pronom personnel
- G : Non Jadis-Bouquiner
- H : Encore une curiosité en extérieur à Montbolo
- I : A Montbolo c'est un vieux chêne !- Coutume
- J : Poème lyrique -Des saisons chaudes
- K : Du XII siècle à Montbolo- période sexuelle
- L : Atome – Bison
- M : Do – Transpiration – suffixe infinitif

INFOS PRATIQUES : Mairie : 04 68 39 09 82 / Mail: mairie.montbolo@orange.fr

- Déchetterie : 04 68 39 01 69
- Intercommunalité : 04 48 07 09 14
- Pompiers : 18 ou 112 /
- Gendarmerie : 17
- Trésor Public Arles sur Tech : 04 68 39 10 45

La Mairie vous rappelle l'utilité de donner votre adresse courriel au secrétariat .Cette démarche s'inscrit dans un esprit de rapidité de la transmission d'informations de votre municipalité et offre plus de souplesse et de facilité dans la fréquence de leurs envois. Les destinataires non abonnés au réseau internet peuvent se faire connaître à la Mairie pour recevoir les informations par voie postale. Déjà une grande partie de Bolomontains s'est inscrite à ce nouveau service. Voir page 24 le coupon à remplir pour la Mairie.

Solutions des jeux :

MOTS CACHES

MONTBOLO EST LE

B A L C O N

DU VALLESPIR !!! ☺

Pour se reposer (au pluriel)	B	Le chêne en est un	A	R	B	R	E	Choisit	M
	B	Unie	L	M	E	Camping à Montbolo	Prénom masculin	L	E
Réfute	N	I	E					I	Pronom
Ecole à Arles ou à Céret	C	E	S					T	O
	O	S	E					Pas tard	N
								Mot d'enfant	A
Pin	Tente	Préfixe	O	Changea de peau	M	U		Bonjour romain	G
I	Indien	I	N	C	A	A boire avec modération	V	O	N
F	O	N	T	A	I	N	E	Au jardin botanique de Montbolo	E

MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1		C	O	B	R	A		B	A	S	E		U
2			R	I	A	D		O	R		G	I	T
3		D			M	O	N	T	B	O	L	O	
4	P	O	E		E		J	A	R	D	I	N	S
5	I	L						N	E	E	S		U
6		M	A		Y		L	I			E	U	E
7	G	E	O	L	O	G	I	Q	U	E		R	E
8	O	N	U		G		R	U	S	T	R	E	
9	A		T	R	A	M	E	E		E	U		E
10	L	I	E	E		E				S	T	A	R

Prochaines échéances électorales les 20 et 27 Juin 2021: les régionales et départementales.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle du département ?



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle de la région ?



Direction de l'information légale et administrative
vie-publique.fr | 2019



Nouvelles dispositions pour voter par procuration.

Votre procuration en 4 étapes



1

Effectuez votre demande en ligne et conservez le numéro de référence de dossier



2

Rendez-vous en commissariat ou en brigade de gendarmerie pour valider votre procuration, muni(e) de votre numéro de référence et d'une pièce d'identité



3

Recevez la confirmation de votre procuration par courriel



4

Prévenez la personne à qui vous donnez procuration

